Règlement Bâtiments 2022-2023

Les conditions de participation

Comment participer

Pour participer aux Green Solutions Awards, les professionnels doivent **publier une étude de cas en ligne**, c'est-à-dire une fiche de présentation technique décrivant un projet durable, **sur la plateforme Construction21**. La plateforme choisie correspondra au pays dans lequel le projet est situé. Pour les pays n'ayant pas de plateforme, la publication se fera en anglais sur la plateforme internationale.

Tous les utilisateurs disposant d'un compte Construction21 peuvent participer au concours. Pour en créer un, c'est rapide et gratuit.

Quels types d'opérations peuvent participer ?

Les études de cas proposées doivent présenter un haut niveau de performance énergétique et environnementale. Elles doivent faire preuve d'innovation en termes de développement durable et de lutte contre le changement climatique pour le secteur de la construction et de la ville durable.

Tous les types de bâtiments, neufs ou rénovés, et d'infrastructures peuvent participer au concours s'ils sont **livrés entre le 1er janvier 2016 et le 31 mars 2023**.

Tous types d'éco-quartiers mais aussi les éco-campus, zones d'activités, hôpitaux… peuvent participer si au moins une partie du projet est livrée **avant le 31 mars 2023**.

Les bâtiments, quartiers et infrastructures participant au concours, ainsi que tout élément ou solution mentionné(e) dans l'étude de cas, doivent pouvoir être filmés sur site en cas de candidature gagnante.

Les gagnants/mentions des éditions précédentes ne sont pas autorisés à participer de nouveau avec leur projet déjà récompensé. Ils peuvent bien sûr présenter d'autres opérations tant qu'elles sont livrées.

Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la participation du candidat concerné, qui ne disposera d'aucun recours.

Qui peut participer ?

Toute personne physique ou morale (architectes, entreprises, bureaux d'études, étudiants, particuliers intéressés par la construction durable) ayant compétence à représenter le projet au concours et disposant de l'accord préalable du maître d'ouvrage.

Les catégories

En participant, les candidats ont le choix entre trois catégories de projet : **Bâtiment**, **Quartier** ou **Infrastructure**.

La catégorie Bâtiment accueille **tous types de bâtiments** – tertiaires, logements, écoles, bâtiments publics – **petits ou grands**, **neufs ou rénovés**.

La catégorie Quartier concerne les **îlots urbains**, les **écoquartiers**, les **ZAC**, les **campus**… ayant une démarche durable exemplaire.

Une infrastructure peut être un **produit**, une **installation** ou un **service** qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle peut concerner les domaines suivants : énergies vertes, économie circulaire et gestion des déchets, services numériques, cycles de l'eau, mobilités responsables, biodiversité & écosystème. Le projet peut être autonome ou lié à un écoquartier référencé dans la base de données Quartiers.

Un **même candidat peut proposer plusieurs projets.**

La participation se fait d'abord au niveau national. Puis, les gagnants de chaque prix et éventuellement de certaines mentions selon décision du jury se qualifient pour la phase internationale.

Les champs obligatoires

Dans les études de cas présentées au concours, tous les champs du formulaire de publication annoncés obligatoires par l'organisateur doivent être renseignés (NB : tous les champs existants n'étant PAS obligatoires).

Au moins une solution doit apparaître dans l'onglet dédié pour que la candidature soit acceptée. Il peut s'agir d'une démarche, d'un produit, d'un process, d'un matériau utilisé…

Pour les champs qui appellent une donnée chiffrée, aucune performance minimale n'est requise. Mais le jury appréciera la qualité de chaque candidat en fonction de la quantité des informations fournies et des moyens utilisés pour les justifier (données réelles, schémas, certification tierce partie…).

Donnez les points forts de votre projet pour justifier votre participation aux Green Solutions Awards (champ dédié).

Si des informations publiées dans les études de cas sont incorrectes ou fausses, si elles ne correspondent pas à la réalité du projet, l'organisateur se réserve le droit de déclasser une réalisation initialement nominée.

Les champs obligatoires pour la catégorie Bâtiment

- Le nom du bâtiment
- L'année de construction / de livraison
- Une description générale et de ses aspects durables
- Les tags : des mots-clés qui décrivent le projet (ex : rénovation, énergie, photovoltaïque, ventilation…)
- Le type de bâtiment
- Le type d'opération
- Le concours (sélectionner Green Solutions Awards 2022-2023) + la justification de votre candidature
- La zone climatique (sélectionner, pour la France, *[Cfb] Océanique hiver tempéré, été chaud, pas de saison sèche*)
- La surface nette et le type de surface (i.e la méthode de calcul utilisée)
- Le coût global
- Le nombre d'unités fonctionnelles

- Les labels/certifications (le cas échéant)
- Les intervenants
- La consommation d'énergie primaire
- Les systèmes de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de ventilation et de rafraîchissement
- L'environnement urbain
- La méthode de calcul
- Au moins un produit/ une solution
- Les photos (au moins 5) + préciser les crédits photos

Les champs témoignage/et si c'était à refaire sont aussi fortement appréciés par les membres du jury, ainsi que les photos (avant/après travaux, intérieur/extérieur…).

D'autres champs non obligatoires peuvent être considérés par le jury. Entre autres :

- Analyse Cycle de Vie, Commentaire du diagramme ACV, modes de calculs
- Émissions de gaz à effet de serre en usage
- Émissions totales de gaz à effet de serre du berceau à la tombe
- Énergies renouvelables
- Performances énergétiques de l'enveloppe
- Plus d'informations sur les consommations réelles et les performances
- Opinion des occupants sur les systèmes domotiques /immotiques
- Confort thermique (mesuré et simulé)
- Confort acoustique
- Facteur lumière naturelle
- Mesures de la QAI

Pour vous aider, veuillez vous reporter au tutoriel de publication.

Les prix remis

Pour l'édition 2022-2023, 14 prix pourront être décernés, selon la catégorie choisie, au niveau national et 10 au niveau international.

Bâtiments

Prix Climats Chauds : Ce prix récompense un bâtiment situé dans une zone soumise à des climats très chauds, tropicaux ou arides, offrant des solutions pour maintenir une température fraîche malgré une température extérieure élevée.

Prix Économie Circulaire : Ce prix distingue un bâtiment ayant eu recours au réemploi, à la réutilisation, au recyclage de matériaux, dont l'éco-conception permet d'avoir un impact plus mesuré sur la consommation de ressources, ou dont les éléments sont conçus pour avoir un impact positif sur leur environnement.

Prix Low-Tech : Ce prix est décerné à un bâtiment ayant poursuivi une démarche qui mobilise des matériaux bas carbone, locaux et peu transformés, et qui fait appel à des techniques naturelles et bioclimatiques d'économie d'énergie, avec peu d'équipements complexes à entretenir.

Prix Santé & Confort : Pour remporter ce prix, il est attendu une prise en compte, dès la conception du projet, du confort et de la santé des occupants. Cette attention porte tant sur les questions de lumière (naturelle/artificielle, intensité…), de qualité d'air intérieur, de thermique (confort été/hiver), que sur les questions d'acoustique, de relations intérieur/extérieur, etc.

Prix des Étudiants : Pour attribuer ce prix, des étudiants de diverses écoles – architecture, immobilier, ingénierie, commerce… – sont mobilisés. Au terme d'un travail individuel mais aussi

collectif, ils récompensent le projet qu'ils souhaitent voir massifié au cours des années à venir et qui correspond le plus à leur vision du bâtiment durable.
Ce prix est décerné au niveau national seulement.

Prix du Public : Le bâtiment qui remporte le plus de voix sur sa plateforme Construction21, accordées en ligne via une campagne de votes d'une durée d'un mois, reçoit ce prix.
Ce dernier est décerné au niveau national seulement.

Grand Prix Rénovation : Ce Grand Prix est décerné à un bâtiment qui a réduit drastiquement ses consommations d'énergie grâce à des travaux de rénovation. Le jury s'attache à regarder l'importance de cette réduction, mais aussi les moyens déployés pour atteindre la performance. Également, il apprécie l'attention portée aux autres dimensions du développement durable, parmi lesquelles : impact carbone, biodiversité, intégration dans l'environnement, prise en compte du confort et de la santé des occupants, innovation sociale…

Grand Prix Construction Neuve : Ce Grand Prix récompense un bâtiment neuf exceptionnel sur de multiples dimensions du développement durable, parmi lesquelles : impact carbone, biodiversité, intégration dans l'environnement, prise en compte du confort et de la santé des occupants, innovation sociale…

Toutes catégories confondues

Grand Prix des Green Solutions Awards : Ce prix vise à distinguer un seul et unique projet, exemplaire sur l'ensemble des dimensions du développement durable et transcendant les trois catégories ; il peut être soit bâtiment, soit quartier, soit infrastructure. Il ne peut être accompagné d'aucune mention.

Le jury peut décider de ne pas attribuer tous les prix proposés dans le cadre du concours.

Les critères d'évaluation

Le jury évaluera les candidats en fonction de la quantité mais aussi de la qualité des informations fournies et, plus spécifiquement, en fonction des critères suivants :

- **Caractère durable** : Le projet et ses performances tiennent-ils compte des aspects environnementaux et sociaux liés au développement durable et favorisent-ils l'adaptation au changement climatique ?
- **Reproductibilité** : Est-il facile de reproduire ailleurs les solutions présentées sur ce projet (process, technologie) ? Ce projet ouvre-t-il de nouvelles tendances, de nouvelles façons de construire, de développer des villes ou des infrastructures ?
- **Coût** : Ce projet a-t-il été réalisé à un coût très élevé ou à un coût standard du marché ?
- **Innovation :** Quelque chose dans ce projet (une solution, l'approche globale, une combinaison de solutions…) est-il vraiment nouveau et innovant ?

La valorisation des opérations récompensées

L'ensemble des projets candidats sont valorisés sur les différents canaux de communication (sites, réseaux sociaux, conférences…) de Construction21 et des partenaires du concours.

Les lauréats seront particulièrement mis en avant lors d'une cérémonie de remise des prix (France puis internationale). Ils bénéficieront aussi d'une visibilité liée à un plan de communication nourri et multi-canaux :

- Publication sur les sites internet et réseaux sociaux des partenaires

- Communication vis-à-vis de la presse spécialisée
- Opportunités d'interviews ou d'interventions publiques dans des salons ou médias professionnels
- Valorisation de l'étude de cas à long terme sur le site Construction21

Les lauréats des Grands Prix internationaux se verront chacun offrir une vidéo présentant leur réalisation.

NB : En participant aux Green Solutions Awards, les professionnels ont complété une étude de cas qui pourra aussi être présentée à des concours thématiques dont Construction21 est partenaire. Ils augmentent donc, à chaque nouvelle candidature, leurs chances de visibilité et de victoire.

Les principales étapes des Green Solutions Awards 2022-2023

- 3 octobre 2022 : ouverture des candidatures en ligne
- 28 février 2023 : clôture des candidatures
- Du 28 mars au 28 avril 2023 : votes en ligne sur Construction21
- Juin 2023 : annonce des gagnants nationaux, Paris
- Novembre 2023 : cérémonie de remise des prix à Dubaï pendant la COP28

Les droits de diffusion

En s'inscrivant aux Green Solutions Awards 2022-2023, les candidats donnent le droit à Construction21 AISBL, à ses chapitres organisateurs du concours dans chaque pays, mais aussi à tous les partenaires et parrains du concours, d'utiliser toutes les informations et images publiées dans les études de cas que ce soit dans leurs actions de communication en ligne ou papier.

Les candidats s'assurent, pour tout visuel fourni, de **disposer de son autorisation d'utilisation** pour toutes actions de communication via Construction21 et tous ses canaux de communication (réseaux sociaux, emailings, événementiel…). Ils indiquent le crédit à mentionner.

Les frais d'inscription

Concours gratuit sur toutes les plateformes Construction21.

Seule exception pour les projets situés en Chine : des frais de participation sont demandés pour que les candidats soient entendus par les jurés chinois. Contacter Maolin Liu liumaolincabr@126.com pour plus d'informations sur les tarifs.

Bonne chance !

CONSTRUCTION21
IMPULSER LA VILLE DE DEMAIN

Pour toute question :
alexia.robin@construction21.fr